

Projet de courrier à commission nationale des conflits

Chers camarades,

Depuis maintenant 13 ans, notre section est mise à l'écart du fonctionnement démocratique de notre parti par la direction départementale des Yvelines.

Cela s'est notamment traduit par l'absence totale d'informations à notre section, le refus de comptabiliser nos adhérents dans les effectifs, le refus de nous fournir le matériel électoral lors des élections (notamment la Présidentielle de 2022 et l'élection européenne de 2024) ... le tout au nom de la non-reconnaissance de notre section décidée unilatéralement et sans même nous en avoir informés.

Malgré nos efforts et nos demandes répétées, le secrétaire départemental – Joël Jégouzo – reste sourd à toutes nos propositions.

C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de saisir la commission nationale des conflits afin que celle-ci puisse se prononcer.

Nous demandons :

- Que la non-reconnaissance de notre section (40 adhérents) soit annulée
- L'accès aux documents et tracts édités par la fédération ou le Conseil national
- Le droit de vote pour les adhérents cotisants à l'ADF78
- Le reversement du tiers de ces cotisations à notre section.

Nous nous tenons à la disposition de la commission nationale pour tout rendez-vous ou demande d'informations.

Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Pour la section de Mantes-la-Jolie, le secrétaire de section, Marc Jammet.

LE DEROULE DES FAITS

ELECTION CANTONALE PARTIELLE JUIN 2009.

- Pierre Bédier (LR), après avoir été rendu inéligible par décision de justice, perd son mandat de conseiller général.
- Sans aune nouvelle de notre fédération, nous organisons un vote de tous les adhérents de Mantes-la-Jolie.
- A l'ouverture de notre réunion, Joël Jégouzo se présente comme candidat.
- Le résultat du vote (dépouillé par Julien Iborra, le secrétaire départemental de l'époque que nous avons invité expressément) donne 87% à Marc Jammet et 13% à Joël Jégouzo.
- Trois jours après notre vote et à la veille du dépôt officiel des candidatures, le Conseil départemental sans enir compte de notre vote désigne Joël Jégouzo comme candidat.
- Celui-ci est aussitôt soutenu par une association politique locale (DECIL – démocratie et citoyenneté locale) liée statutairement aux Verts locaux.

- Face à cette candidature – soutenue publiquement par la fédération du PCF – qui crée du désarroi chez nos électeurs (deux candidatures communistes ?) nous perdons 3% par rapport à l'élection cantonale de 2008 o nous avons réalisé près de 9%.

1° JANVIER 2010. RE- CREATION DE NOTRE SECTION.

- Nous informons la fédération que nous re-créons la section qui existait auparavant.
- Nous participons es-qualité à deux conférences départementales préparatoires à nos congrès nationaux.
- Nos délégués, reconnus par la fédération, votent à cette occasion.
- Election cantonale partielle – Juin 2013
- Retour de Pierre Bédier qui fait annuler son inéligibilité.
- Nous désignons à nouveau Marc Jammet, conseiller municipal PCF de Mantes-la-Jolie et Joëlle Manant comme suppléante (qui a dirigé avec Marc, le comité Cœur-Hôpital-Mantes contre la fermeture de la cardiologie à l'Hôpital qui a rassemblé plus de 30.000 citoyens en soutien).
- Sans nous consulter, le secrétaire départemental des Yvelines apporte son soutien cette fois-ci à la candidate Décil-Verts contre le candidat désigné par les communistes de Mantes-la-Jolie.

2014. LA FEDERATION COUPE TOUT CONTACT.

- Depuis un an, elle ne nous reverse plus notre part de cotisations.
- Nous l'apprenons par hasard au moment où notre secrétaire de section, Armelle Hervé, se rend à la fédération pour remettre des cotisations.
- La majorité de nos adhérents décide de ne plus cotiser qu'à notre section.

2014. ELECTION MUNICIPALE

- Après avoir proposé une liste d'union de la gauche et le refus du PS et de « Décil-Les Verts » qui présentent chacun une liste, nous présentons une liste qui comporte pour moitié des citoyens et associatifs.
- Au deuxième tour, Décil-Verts refuse l'union de la gauche face à la droite, nous fusionnons sur la base de nos résultats avec la liste du PS. Nous conservons notre conseiller municipal communiste.
- La fédération reste aux abonnés absents pendant cette période après avoir annoncé publiquement qu'elle ne nous soutiendrait pas.

2020. ELECTION MUNICIPALE

- Décil-Les Verts ne présentent pas de candidature.
- Le PS tente de présenter une liste « droite-gauche » rassemblant Macronistes, Modem et PS. Cette liste est refusée par la Préfecture pour non-conformité.
- Nous présentons une liste PCF-Citoyens (Vivre Mieux à Mantes-èla-Jolie). Nous réalisons 22,4%, obtenons 4 élus municipaux (3 PCF) et un conseiller communautaire (PCF).

- La fédération alors que nous avons été les seuls face à la droite reste aux abonnés absents.

ELECTION PRESIDENTIELLE – 2022

- Nous décidons de soutenir et de mener campagne pour Fabien Roussel.
- La fédération refuse de nous fournir le matériel électoral.

ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE – MAI 2022

- La droite divisée provoque une élection municipale partielle. Nous proposons une liste d'union de la gauche.
- PS-Vers-LFI présentent une liste en refusant nos propositions. Elle obtient 10% des voix et deux élus (Un vert après qu'il ait démissionné du PS, une LFI qui rejoint la droite quelques mois après).
- La fédération des Yvelines soutient cette liste après une réunion d'une section locale voisine à laquelle participent 4 (!) adhérents dont aucun ne réside à Mantes-la-Jolie.
- Les deux listes de droite en concurrence totalisent 87% des voix. Nous perdons tous nos élus.

ELECTION EUROPEENNE – 2024

- Nous menons campagne pour Léon Deffontaines.
- La fédération nous refuse à nouveau le matériel de campagne.

DOCUMENTS JOINTS

- **1 Coupure de presse janvier 2014**
 - Le secrétaire départemental confirme publiquement que notre mise à l'écart est une décision politique
- **2. Courrier à Pierre Laurent – 2 janvier 2014**
 - Resté sans réponse
- **3. Courrier au secrétaire départemental – 14 avril 2016**
 - Resté sans réponse
- **4. Courrier de la secrétaire départementale – 11 juillet 2018**
 - Accuse réception de « l'adhésion de Marc Jammet », membre du PCF depuis janvier 1978, ex « Rédacteur-en-Chef d'Yvelines-Dimanche, membre du Bureau fédéral 78, collaborateur au CN ».
 - Refuse la cotisation d'Armelle Hervé, notre secrétaire de section, alors qu'elle surcotise (section et fédération) depuis plusieurs années.
- **5. Attestation de cotisation d'Armelle Hervé** (voir ci-dessus)
- **6. Courrier de Marc Jammet au trésorier départemental. 21 février 2024**
 - Il rappelle que sa cotisation 2022 a été enregistrée en « don » pour justifier ainsi sa non-convocation à une réunion décidant du soutien PCF à la municipale partielle alors qu'il est élu communiste depuis 20 ans et Président du groupe communiste et apparentés à Mantes-la-Jolie (4 élus sortants).
 - Le courrier est resté sans réponse

- **7. Tentatives de discussions avec la fédération** (septembre à décembre 2023)
- **8. Tract Fabien Roussel imprimé par nos soins**
- **9. 4 pages Européennes imprimé par nos soins**

NOTRE SECTION.

40 adhérents

Blog : www.pcfmanteslajolie.fr

Groupe Facebook : 875 membres

Blog Marc Jammet : www.marcjammet.fr

Groupe Facebook Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie : 2.700 membres.

Le PCF local mis à l'écart ?

Plus aucune information de la fédération départementale n'arrive à la section locale du PCF dirigée par Armelle Hervé. Elle vient d'écrire à Pierre Laurent, le secrétaire national du parti.

« **D**epuis le mois d'août 2013, la fédération des Yvelines, après avoir refusé de nous donner les vignettes de la fête de l'Humanité demandées pour les diffuser, n'adresse plus aucune information départementale ou nationale, ni à la secrétaire de section que je suis, ni à aucun des adhérents de notre section. »

Plus de son, plus d'image

Ainsi débute le courrier mis en ligne la semaine dernière sur le blog de Marc Jammet, conseiller municipal, membre du PCF, et adressé à Pierre Laurent, le secrétaire national du Parti communiste. Elle lui demande expressément « d'intervenir auprès de Julien Iborra, secrétaire départemental, pour que cesse cette discrimination à l'encontre des communistes de la section de Mantès-la-Jolie



Armelle Hervé, responsable de la section locale du Parti communiste de Mantès-la-Jolie s'estime mise à l'écart par la fédération départementale.

et qu'ils retrouvent leur droit à l'information émanant des instances [du] parti ».

La section locale du PCF, dirigée par Armelle Hervé s'estime donc flouée et privée d'in-

formation de la part du Parti. Une situation fâcheuse alors que tous les partis, toutes les

sections locales préparent activement la campagne pour les élections municipales.

Interrogée sur le sujet, Armelle Hervé avoue ne pas vraiment comprendre ce qui arrive : « Nous sommes reconnus comme adhérents, nous reversons au siège une partie des cotisations, au nom de quoi et selon la décision de qui sommes-nous maintenus à l'écart ? »

« Hors des cadres démocratiques »

Julien Iborra, secrétaire départemental du parti communiste est directement visé par ces restrictions. Joint par téléphone, il explique les choses clairement : « Cela fait un moment que la section de Mantès-la-Jolie a décidé de son propre chef de sortir du cadre démocratique du parti. Ils ne s'acquittent pas de leurs cotisations, n'apposent pas le logo

PCF sur les tracts qu'ils distribuent et ils ne suivent pas la ligne politique du parti »

Pour autant, aucune exclusion n'est à l'ordre du jour. « Dans n'importe quel autre parti, ils auraient été exclus. Mais le PCF n'a pas de procédure d'exclusion. Nous préférons essayer de discuter pour trouver des solutions politiques. Mais avec cette section, on tombe systématiquement sur un mur », poursuit Julien Iborra.

Le PCF local semble donc en délicatesse avec sa direction à quelques semaines d'une éventuelle candidature de Marc Jammet (lire par ailleurs). Si cette liste voit le jour, pourra-t-elle porter le nom de PCF ? « Si elle respecte les règles du parti, oui. Mais j'en crois pas que cela soit le cas aujourd'hui », conclut le secrétaire départemental.

2 janvier 2014

Courrier à direction nationale

Je tenais à t'informer d'un fait sans précédent touchant la section de Mantes-la-Jolie (Yvelines).

Depuis le mois d'août 2013, la fédération des Yvelines, après avoir refusé de nous donner les vignettes de la fête de l'Humanité demandées pour les diffuser, n'adresse plus aucune information départementale ou nationale, ni à la secrétaire de section que je suis, ni à aucun des adhérents de notre section.

Venue au siège départemental lundi 23 décembre pour mettre à jour les comptes/cotisations, j'ai demandé au trésorier fédéral - Alain Mennessier, qui m'a reçue avec son adjointe Christine Langellier - de rétablir ces informations. Sa réponse a été claire : « Non ». Selon ses dires, ce serait le secrétaire départemental qui l'aurait décidé (seul ?) et lui (le trésorier) est d'accord avec cette exclusion de fait. C'est inadmissible.

Cela appelle trois remarques de ma part :

1°) Cette décision personnelle est antistatutaire et antidémocratique.

2°) Comment rétablir des relations « cordiales » face au mépris manifesté à l'encontre des adhérents d'une section par ceux placés en responsabilité par le fonctionnement de notre parti et non pas élu de droit divin ?

3°) Comment accepter que dans notre parti, le débat d'idées soit tabou ? Je peux comprendre qu'un secrétaire fédéral puisse rencontrer quelques difficultés politiques pour trouver les arguments pertinents, mais aucun raccourci, aucune mesure inappropriée et autoritaire ne peut justifier l'absence de tout échange.

Il est inacceptable de « s'asseoir » ainsi sur l'activité de notre section décidée par ses adhérents et sur les cotisations que ceux-ci versent à l'organisation dont ils sont membres ; sur leur implication dans l'un des plus gros mouvements citoyen de notre région pour la réouverture de la cardiologie interventionnelle à l'hôpital de Mantes-la-Jolie (3 ans de lutte, 30 000 pétitionnaires, 200 élus de tout bord qui soutiennent...) et l'obtention de la non privatisation du service de cardio...

Je te demande donc d'intervenir auprès de Julien Iborra, secrétaire départemental, pour que cesse cette discrimination à l'encontre des communistes de la section de Mantes-la-Jolie et qu'ils retrouvent leur droit à l'information émanant des instances de notre parti.

Cordialement,

Armelle HERVE Secrétaire de la section de Mantes-la-Jolie du PCF



Parti Communiste Français
Section de Mantes la Jolie
Boîte Postale 71524
78205 Mantes-la-Jolie
pcfmlj@orange.fr

Le 14 avril 2016

3

Julien Iborra
Fédération des Yvelines du PCF
3 bis rue Carnot
78190 Trappes

Julien,

Nous te rappelons que la Section de Mantes la Jolie est toujours disposée à te rencontrer pour échanger de nos différents politiques et rétablir des contacts statutaires avec la Fédération.

Nous te l'avions précédemment demandé dans nos courriers de mai puis décembre 2014 – courriers restés sans réponse.

Dans cette attente, nous te serions reconnaissants de bien vouloir adresser à notre trésorière de Section, Marie Llorente le 1/3 des paiements de cotisations versées par prélèvement automatique et par chèque à l'ordre de l'ADF PCF pour l'année 2015 et le premier trimestre 2016.

Bien évidemment, il en sera de même pour la part relevant de notre section.

Par la même occasion, merci de joindre également à Marie des planches de timbres – au moins pour 2016 pour les adhérents cotisants ainsi que les attestations pour les déclarations d'imposition.

Par ailleurs, nous voudrions connaître les dates du congrès départemental ainsi que la clé de répartition des délégués par section pour fixer l'organisation de notre congrès local.

Comptant sur toi,

Cordialement,

Armelle Hervé
Secrétaire de la section de Mantes la Jolie du PCF

Colette GERGEN
Secrétaire départementale
De la Fédération des Yvelines
Du Parti Communiste Français



M. Jammet,

Nous avons bien reçu votre nouvelle adhésion qui prend effet le jour d'édition de votre carte, soit le 11 juillet 2018.

Nous avons également reçu un chèque de 12 euros de Mme Armelle Hervé correspondant, dites-vous, à 12 timbres mensuels à 1 euros. Or ceci n'est pas conforme à nos statuts, la pratique étant de cotiser à hauteur de 1% des revenus. Nous enregistrerons sa nouvelle adhésion à ce moment-là.

Cordialement,

Colette GERGEN

(7)

ASSOCIATION DE FINANCEMENT DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS DES YVELINES

IMPORTANT :

Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique à un ou plusieurs mandataires d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 € (art. 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique).

Par exception, les cotisations versées par les titulaires de mandats électifs nationaux ou locaux ne sont pas prises en compte dans le calcul du plafond précédemment mentionné. Le droit à réduction d'impôt n'est ouvert que si le don ou la cotisation a été consenti par chèque, carte bancaire, virement ou prélèvement automatique et a été perçu directement par le mandataire du parti.

Les informations portées sur le présent document font l'objet d'un traitement automatisé mis en œuvre par la CNCCFP et destiné au contrôle des recettes des mandataires des partis et groupements politiques. En application de la loi dite "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant dans ce fichier, et le cas échéant, en obtenir la rectification auprès de la CNCCFP, 36 rue du Louvre, 75042 Paris Cedex 1.

ARMELLE HERVE
25 BIS GRANDE RUE
78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE

5

Veillez détacher la partie inférieure émise au titre du financement d'un parti politique. Pour bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu prévue au 3 de l'article 200 du code général des impôts, le contribuable doit être en mesure de présenter à la demande de l'administration fiscale le reçu délivré par le mandataire du parti politique.

LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN FINANCIER.

RAPPEL : LES VERSEMENTS EFFECTUES EN ESPECES N'OUVRENT PAS DROIT A DEDUCTION.

ADFP78 - 3 BIS AVENUE CARNOT - 78190 - TRAPPES - 01 30 50 03 56

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission nationale



des comptes de campagne et des financements politiques

Reçu n°
I-568965

Cotisations

Montant en € : *****12

Nom : HERVE, ARMELLE
N° et voie : 25 BIS GRANDE RUE
Lieu dit :
CP et ville : 78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE
Mode de règlement : chèque bancaire
Versé le : 06/10/2015

Signature du cotisant :

(2)

6

Marc Jammet
31 rue Pierre Curie
78200 Mantes-la-Jolie

A

Jean Feugères
Trésorier départemental
Fédération des Yvelines du PCF
3bis avenue Carnot
78190 Trappes

Le 21 février 2024

Cher camarade,

Tu trouveras ci-joint un chèque en règlement de ma cotisation correspondant aux 12 mois de l'année 2024.

J'ai appris récemment qu'en 2022, mon nom était apparu brièvement dans la liste des adhérents avant d'en disparaître aussitôt parce que le montant de ma cotisation avait été enregistrée comme « don ».

Cette « malencontreuse » erreur avait servi pour certains à justifier que je ne sois ni invité à la préparation du Congrès ni à une réunion de la section du Mantois qui, sans vote, avait décidé d'apporter le soutien officiel du PCF à une liste municipale Verts-LFI alors qu'aucun communiste de Mantes-la-Jolie n'avait participé à cette réunion.

Je réitère également mon souhait que la part de ma cotisation qui doit être reversée à ma section (la section de Mantes-la-Jolie) le soit cette année ainsi que les autres années où elle ne l'a pas été.

En l'attente, reçois, cher camarade, mes salutations fraternelles.

Marc Jammet

LCL
LE CRÉDIT LYONNAIS

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres soixante euros

A M. D. F. P. C. F. 78 € 60,00

Fait à _____ Le 21.02.24

PAYABLE EN FRANCE
78270 BONNIERES-SUR-SEINE 8358
10 AV REPUBLIQUE
TEL. 01 30 98 50 01

Compte n° 08358 039606G M2680
MONSIEUR MARC JAMMET
31 RUE PIERRE CURIE
78200 MANTES LA JOLIE

Chèque n° 7804704

Marc Jammet

(62)



7

Courrier aux adhérents décembre 2023

Nous (ArmelleHervé et Marc Jammet) avons rencontré une partie (Nelly Dutu, Jean Feugères, Joël Jégouzo) du secrétariat de la fédération des Yvelines.

Alors que nous avons multiplié les efforts pour retrouver des relations saines, le secrétaire de la fédération, Joël Jégouzo, nous a opposé une fin de non-recevoir extrêmement provocatrice déclarant que notre section n'existe pas et exigeant que les adhérents cotisent d'abord dans les sections que la fédération désignerait pour chacun d'entre eux.

C'est évidemment inacceptable puisque cela reviendrait à accepter de détruire une des rares sections qui a encore une activité certaine dans les Yvelines.

Point positif dans cette entrevue, Nelly et Jean ont proposé de ne pas couper les ponts – ce que nous avons bien évidemment accepté.

10 octobre 2023

RENCONTRE AVEC LES 3 SECTIONS

- Nous avons décidé de proposer une rencontre avec les directions des trois sections pour voir ce qu'il est possible d'organiser ensemble à plus ou moins long terme. Notamment une assemblée générale de tous les adhérents dans le cadre des élections européennes.

11 septembre 2023

RENCONTRE INFORMELLE AVEC LA FEDERATION

- Elle a eu lieu lundi 11 septembre à Trappes entre Nelly DUTU (Secrétaire à l'Organisation) et Marc.
- Elle avait pour objet la reconnaissance par la fédération de notre section (*qui apparemment ne l'est plus*). Marc a rappelé l'historique: la section a été créée statutairement le 1^o janvier 2010. Elle a participé ès qualité à deux congrès départementaux et une conférence nationale en 2011. Les ponts ont été coupés ensuite par la fédération sans explication après une période transitoire où sa part de cotisations ne lui a pas été reversée. De nombreux adhérents de la section ont décidé de ne plus cotiser qu'à la section, ceux qui sont restés "cotisants FD" ont été, semble-t-il, intégrés sans qu'ils ne le sachent à la section du Mantois.
- Nous proposons de dépasser ce problème vieux de 13 ans. Nous sommes trop faibles dans les Yvelines pour apparaître désunis. Nous proposons dans le respect des statuts:
- reprendre les cotisations à la fédération avec engagement réciproque de la fédération sur le reversement régulier de la part qui nous revient, de l'information et de la consultation régulières de notre section au même titre

que les autres. Nous nous engageons à participer aux commissions départementales si besoin (à commencer par la commission orga. où la section serait représentée).

- Suivant les retours fédérations, une prochaine AG sans doute en novembre avec cette partie à l'ordre du jour. Si Ok, permettrait un retour à la normale début d'année prochaine.
- Envoi de cette partie du présent compte-rendu à Nelly DUTU et à section du Mantois pour info.
- Autres questions abordées : **cellule ou section** (Nous demandons la reconnaissance en section. Pour la cellule, il n'y aurait pas besoin de l'accord de la fédération. La section n'est pas un regroupement de cellules mais une entité géographique - voir statuts. Mantes-la-Jolie est aussi la 3^e ville du département en nombre d'habitants) - **notre logo** (la FD 62 porte le même logo, d'autres sections arborent des logos faucilles et marteau quelques fois mélangés avec l'étoile. Rien n'indique dans les statuts que la qualité d'adhérent ou d'organisation du PCF est subordonnée à un quelconque logo).



l'opinion des communistes

PCF Section du canton de Mantes la Jolie
(Buchelay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Rosny-sur-Seine)

NUMÉRO 93

Mars 2022



Ukraine.

La déclaration de Fabien ROUSSEL, candidat du PCF à l'élection présidentielle (Assemblée nationale 1^{er} mars 2022)

LA FRANCE A UNE GRANDE RESPONSABILITÉ POUR LA PAIX

Notre responsabilité est immense.

UNE GUERRE SE DÉROULE EN EUROPE.

Au nom du groupe communiste et GDR, je tiens à exprimer toute notre solidarité et notre soutien au peuple ukrainien, plongé dans une souffrance indicible depuis jeudi dernier.

C'est d'abord à lui, à toutes ces femmes, ces hommes, ces enfants exposés au feu des bombes, à ces familles entières contraintes à l'exil, que nous pensons en tout premier lieu.

NOUS SOMMES À LEURS CÔTÉS. LA FRANCE EST À LEURS CÔTÉS.

Je souhaite à cet égard que nous puissions nous organiser collectivement pour accueillir dans chaque commune de France des familles, des réfugié•e•s ukrainien•e•s, et que chaque pays de l'Union européenne prenne ainsi sa part et fasse vivre pleinement le droit d'asile.

Je veux dire aussi ma condamnation la plus ferme et la plus implacable du choix des armes et du sang par le président russe.

Vladimir Poutine, l'irresponsable, l'autoritaire, le va-t-en-guerre, qui distille depuis des années le poison du nationalisme, qui s'appuie sur ses amis d'extrême droite partout en Europe.

POUTINE, QUI S'APPRÊTE À SACRIFIER LES PEUPLES.

Le peuple ukrainien d'abord, mais aussi le peuple russe qui aura à souffrir durement des graves conséquences de ce conflit.

Lui qui a déjà semé dans son pays la pauvreté, les inégalités et la violence.

Lui encore qui brandit la menace de l'arme nucléaire, faisant fi des tragiques événements que furent Hiroshima et

Nagasaki.

Le président russe met en péril, l'avenir de l'humanité, l'avenir de nos enfants, avec cette froideur et ce cynisme qui caractérisent les régimes autoritaires.

Il ne trouvera dans cette guerre que la désolation pour son peuple, l'effondrement pour son économie et le déshonneur pour son régime.

Oui, la France et tous les pays mobilisés aujourd'hui, en Europe et dans le monde, doivent prendre des sanctions politiques, diplomatiques et économiques fortes afin de contraindre le président russe au cessez-le-feu, à s'asseoir à la table des négociations et à mettre un terme à son offensive.

Bravo aux mondes du sport et de la culture qui y prennent aussi toute leur part.

L'UNION DES NATIONS, LA FORCE DES PEUPLES UNANIMES, LE POIDS DES SANCTIONS DOIVENT PERMETTRE D'OBTENIR UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT !

Aucun pays, aucune nation ne peut accepter que le droit international, que l'intégrité territoriale d'un État soient à ce point violés, bafoués.

Et nous serons d'autant plus unis à faire respecter le droit international que nous nous battons à le faire respecter partout, pour tous les peuples.

C'est aussi la condition de l'union des nations contre Poutine.

Bien sûr, nous pourrions toujours débattre de ce qui a précédé ce conflit, de l'obstination de ces 30 dernières années de la part États-Unis et de certains membres de l'Otan à toujours vouloir implanter de nouvelles bases aux portes de la Russie.

Mais aujourd'hui le débat n'est pas là.

En revanche, le danger de voir ce conflit s'élargir et s'étendre est réel.

Car la réalité de cette guerre, c'est qu'elle fait peser le risque d'une guerre mondiale.

Je veux plus que jamais rappeler que, face aux armes et au risque d'un embrasement généralisé du conflit, nous devons donner toute sa force à la diplomatie, à la force du dialogue et à la construction d'un rapport de force politique et économique nous permettant d'éviter un engrenage fatal.

La France doit tout mettre en œuvre pour éviter l'embrasement, pour éviter que l'Otan participe à cette guerre, car les conséquences en seraient en terrifiantes.

Notre histoire, celle de l'humanité, s'illustre malheureusement d'engrenages guerriers menant au pire.

Gardons-les en mémoire pour qu'ils ne se répètent jamais.

N'oublions jamais les 80 millions de morts des deux premières guerres mondiales et les sacrifices de plusieurs générations.

Ce 21e siècle est encore plus dangereux, plus dévastateur.

Car à la menace d'une guerre mondiale, s'ajoute celle de l'utilisation de l'arme nucléaire.

Alors, de tout notre cœur, forts de cette histoire que nous portons en nous, au nom de ces hommes et ces femmes qui ont tout fait pour empêcher les escalades guerrières au siècle passé ; au nom de ces députés comme Jaurès, bien seul ici à défendre la Paix, faisons tout, pour ne pas ajouter la guerre à la guerre.

La course aux armements engagée au cours de ces dernières années par les grandes puissances fait peser sur le monde, sur les peuples, sur la jeunesse, la menace d'une destruction à grande échelle.

ALORS OUI, LA FRANCE A UN RÔLE IMPORTANT À JOUER.

Les décisions qui seront prises dans les heures, dans les jours qui viennent seront capitales, afin d'éviter l'escalade du conflit, l'escalade guerrière qui, à un moment donné, peut finir en spirale infernale que personne ne pourra plus arrêter.

RAPPELONS-NOUS QU'IL EST IMPOSSIBLE DE PRÉVOIR L'ISSUE D'UN CONFLIT ARMÉ.

Les seules certitudes sont la destruction, le chaos et les victimes civiles et militaires.

GARDONS-NOUS, GARDONS-NOUS TOUJOURS, DES SURENCHÈRES DÉMAGOGIQUES ET DES POSTURES DE VA-T-EN-GUERRE.

C'est pourquoi, je demande que le Parlement puisse se prononcer à chaque étape sur la parole et les décisions de la France face à cette guerre.

Car c'est par la démocratie que l'on peut le mieux déjouer les menaces qui pèsent sur elle.

Oui, dans cette situation, la France a une grande responsabilité pour la paix.

OUI, POUR LA PAIX.

Quand la France, au nom même de son histoire, parle pour la paix, elle parle d'une voix forte et juste.

Quand la France refuse les logiques de blocs, quand elle affirme sa pleine indépendance pour dire le droit et la justice, elle est entendue des peuples du monde. Oui, comme beaucoup le disent : « La solution à ce drame ne sera pas militaire ».

La France doit dire haut et fort que sa priorité est l'établissement d'un cessez-le-feu. QUE LES ARMES SE TAISENT !

La France doit mettre toute son énergie, toute sa tradition à la recherche d'une solution diplomatique, politique, qu'elle apportera toute sa solidarité au peuple ukrainien.

L'URGENCE, C'EST DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR OBTENIR UN CESSEZ-LE-FEU ET OUVRIR DES NÉGOCIATIONS !

C'est bien sûr l'intérêt du peuple ukrainien.

C'est aussi l'intérêt du peuple russe avec qui nous ne voulons pas la guerre !

Et c'est celui de tous les peuples d'Europe.

Ouvrir tous les espaces de dialogue possibles, mettre en œuvre toutes les pressions, les sanctions possibles pour obtenir ce cessez-le-feu, la protection des Ukrainiens et le retrait des troupes russes d'Ukraine.

Nous pouvons jouer ce rôle, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, pour proposer que les Nations unies relancent le processus réunissant l'ensemble des États européens, avec l'Ukraine et la Russie.

Parmi toutes les pressions à exercer, il y a celles, claires, fortes venant des peuples, unis, solidaires, exprimant leur solidarité et appelant à la paix.

Notre peuple, avec tous les autres peuples du monde doit se lever, uni dans sa grande diversité, tendre la main aux pacifistes russes, soutenir le peuple ukrainien et faire entendre cette voix forte et symbolique des travailleurs, des jeunes, des familles unis pour la paix.

Oui, c'est aux peuples de se faire entendre, car ce sont eux qui sont en première ligne, eux qui sont toujours les victimes des logiques de force et des logiques guerrières.

Nous devons aussi être intraitables contre tous les profiteurs qui abusent cyniquement de ce conflit en rendant la vie toujours plus chère par la spéculation sur le gaz, sur le pétrole, sur le blé.

Enfin, et je tenais à le dire ici aussi, que l'heure est suffisamment grave pour qu'elle ne laisse aucune place aux polémiques, aux querelles stériles.

Pour notre part, pour ma part, je n'y participerai pas.

Nous apporterons notre contribution, nous ferons entendre notre voix en faveur de la paix et pour l'unité des Français-es pour la paix.

NOUS SERONS TOUJOURS DE CELLES ET CEUX QUI CHOISIRONS LA PAIX ET L'ESPOIR DE LA PAIX CAR, COMME L'ÉCRIVAIT ARAGON, " IL FAUT CONTINUER DE CROIRE QU'IL FERA BEAU QUAND IL PLEUT "

POUR PRENDRE CONTACT AVEC NOUS

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE - Boite postale 71524 -

78205 Mantes-la-Jolie - pcfmjlj@orange.fr - Blog:

www.pcfmanteslajolie.fr

Une victoire

Lundi 4 mars 2024, le Congrès l'a adoptée à la très grande majorité : la liberté d'avorter est inscrite dans la Constitution française.

Fruit d'années de luttes des femmes à disposer de leur corps, à choisir d'avoir ou non un enfant, à prendre des décisions qui les concernent en premier chef !

Alors qu'en 2017 D. Trump nouveau président des Etats-Unis remettait en cause l'IVG, en France, la sénatrice communiste Laurence Cohen déposait une proposition de loi cette même année pour constitutionnaliser ce droit. Hé bien nous pouvons nous féliciter de cette victoire. Car c'en est une ! En 2024, dans de très nombreux pays européens (Malte, Pologne, Italie, Hongrie...), ce droit est interdit, cet acte médical criminalisé tant du côté des soignants que des patientes.

En France, les propagandistes de

faux sites, de faux conseils, d'attaques de centres IVG sont à l'œuvre depuis le vote de la loi en 1975.

Aussi, pour que cette inscription ne devienne pas lettre morte, il faut que cette liberté de choix soit suivie des faits, devienne concrète pour les femmes qui auront recours à l'IVG, en toute sécurité.

Le gouvernement doit l'accompagner de choix budgétaires sortant de l'austérité. En 10 ans, 130 centres IVG ont fermé et les délais d'attente, la raréfaction des médecins et l'éloignement des centres dégradent l'accès effectif à ce droit. Aller à l'étranger ne doit pas être la solution discriminante selon que vous en aurez ou non les moyens. L'accès effectif à l'avortement selon la méthode de son choix, sur tout le territoire, de manière égale, est une nouvelle bataille à mener.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Après Flins, Poissy ?

Après Renault-Flins, Stellantis (ex Peugeot) est-elle menacée ? C'est en tout cas ce qu'écrit le journal Les Echos qui souligne qu'aucun nouveau modèle n'a été annoncé, ce qui est mauvais signe.



Cela confirmer les analyses de la CGT qui, par la voix de Sophie Binet, mettait en garde contre les me-

naces que feraient peser sur Poissy la fin de la construction automobile à Flins - notamment en fragilisant les sous-traitants travaillant exclusivement pour les deux constructeurs.

Raison de plus pour exiger que le site de Flins poursuive son rôle historique de construction automobile et donc que la nouvelle twingo électrique soit produite à Flins, pas en Slovaquie.

Nous appelons les citoyens à signer et à faire signer la pétition pour que la nouvelle twingo électrique soit produite à Flins.

(en scannant le QR code)



BILLET



MALAISE PAYSAN

Les mêmes politiques ont les mêmes effets : les paysans de toute l'Europe ont des revenus qui ne rémunèrent pas leur travail.

Ils sont à la merci des grands groupes agroalimentaires et des centrales d'achats des grandes surfaces qui imposent sans vergogne leurs prix.

Leur lutte est juste.

Il faut que cette Europe capitaliste cesse d'imposer des traités de libre échange avec des pays où les travailleurs sont exploités et travaillent pour une bouchée de pain. Nous sommes inondés de volailles, viande, blé, ... qui font une concurrence déloyale à nos producteurs et qui ne respectent pas les normes françaises.

On veut manger sans risque pour notre santé. Ne baissons pas les bras sur la qualité de nos produits.

Marie LLORENTE
Membre du bureau de section

JE SOUHAITE ADHÉRER À LA SECTION DE MANTES-LA-JOLIE

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:.....E-MAIL:

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE.
Boite postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie.
pcfmlj@orange.fr -
Blog: www.pcfmanteslajolie.fr



PCF Section de Mantes la Jolie

L'opinion des communistes

NUMÉRO 104

Deuxième trimestre 2024

L'EUROPE VUE DE MANTES-LA-JOLIE

RENAULT-FLINS, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS:

REPRENONS LA MAIN

(Voir en page 2 & 3)

L'Europe ça semble loin de la vie quotidienne des Mantais.

Et pourtant les difficultés dont ils souffrent sont loin d'y être étrangères !

Autour de trois exemples emblématiques, nous vous en proposons un petit panorama.

Suite pages 2 & 3.



SOMMAIRE

- ♦ Pages 1, 2 & 3
 - ♦ L'Europe vue de Mantes-la-Jolie
- ♦ Page 2
 - ♦ L'affiche rouge
 - ♦ Ilot Ronsard
- ♦ Page 3
 - ♦ Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie
 - ♦ Lycées abandonnés par la Région
 - ♦ La crise n'est pas pour tous
 - ♦ Sénégal. Nouveau Président
- ♦ Page 4
 - ♦ Billet. Malaise paysan
 - ♦ L'IVG enfin dans la constitution
 - ♦ Après Flins, Poissy ?

IVG DANS LA CONSTITUTION FRANÇAISE

Une victoire

L'IVG INSCRITE DANS LA CONSTITUTION



Lundi 4 mars 2024, le Congrès l'a adoptée à la très grande majorité : la liberté d'avorter est inscrite dans la Constitution française.

(Suite en page 4)

L'AFFICHE ROUGE À MANTES-LA-JOLIE

Les 3 sections du PCF (Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville), l'Union locale CGT de la région mantaise, l'ANACR (Association nationale des



anciens combattants de La Résistance), l'association Mémoires d'Aincourt, plusieurs militants PS et le maire de Limay se sont rassemblés le 3 mars

dernier devant la stèle de La Résistance à Mantes-la-Jolie pour rendre hommage aux Manouchian à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak et Mélénie Manouchian.

Cette commémoration était aussi la reconnaissance des « 23 étrangers » de l'affiche rouge dont les nazis avaient recouvert les murs. Une commémoration qui a pris tout son sens au lendemain du vote de la loi d'immigration grâce aux voix du Rassemblement national.

A Mantes-la-Jolie où de nombreuses rues portent le nom de résistants assassinés par les nazis, le maire a décidé de réduire le nombre de rassemblements chaque 8 mai de quatre à un. Exit donc la place Delattre de Tassigny (Gaulliste), le cimetière de Gassicourt (où reposent 4 fusillés communistes) et la stèle de La Résistance.

Chaque année les communistes de Mantes-la-Jolie rendaient hommage, sans distinction d'opinion, dans chacun des lieux.

Le 8 mai prochain, à 10h15 Stèle de La Résistance et à 10h30 au cimetière de Gassicourt, nous vous appelons à participer nombreux à ces commémorations qu'avec d'autres nous allons maintenir.

ILOT RONSARD. LA CASSE CONTINUE.

Après une consultation « mascarade » et une enquête publique alibi, la droite locale continue la casse.



Sont ainsi confirmées les démolitions du Centre culturel Le Chaplin, du groupe scolaire Les Tulipes-Mermoz, des locaux commerciaux et associatifs, des tours Jupiter, Pluton et Mercure, 7 lots de construction privés

verront le jour. Quant aux propriétaires de la Tout Jupiter, trois jours après la fin de l'enquête publique ils ont reçu par mail un premier document les informant des étapes de leur expropriation (sic !). Pour sa part, le Conseil syndical est bien décidé à s'y opposer. Il a naturellement le soutien des communistes.

L'EUROPE VUE DE MANTES-LA-JOLIE

RENAULT-FLINS, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS:

REPRENONS LA MAIN

« La concurrence doit être libre et non faussée ». C'est autour de ce fameux leitmotiv de la constitution européenne (rejetée à 55% en France et à Mantes-la-Jolie par référendum) que s'articule la casse de nos industries.

A commencer par ce qu'il reste de Renault à Flins ...

Renault est en effet emblématique de cette politique qui consiste à mettre en concurrence les salariés entre eux.

RENAULT-FLINS EN SLOVÉNIE, C'EST 10.000 EMPLOIS EN MOINS

Et c'est ce qui se passe avec Renault.



Pendant des années, on nous a expliqué qu'il fallait que l'entre-

prise se libère des contraintes de l'Etat.

Résultat aujourd'hui ? L'Etat a réduit sa participation à 15%, la dernière Zoé vient de sortir des chaînes de production et la nouvelle Twingo électrique va être produite en Slovaquie avec des fonds publics avant d'être réimportée en France.

A la clef de mauvaises conditions de travail et de rémunérations pour les Slovaques, des suppressions d'emplois par milliers entre Les Mureaux et Mantes - avant la destruction de notre industrie automobile dans les Yvelines (voir notre article en page 4).

Notre région risque d'être touchée de plein fouet. Il faut savoir en effet qu'un emploi dans la production automobile en génère 3 autres dans la sous-traitance mais aussi dans les commerces. Au total ce sont 10.000 emplois qui risquent de disparaître dans notre région déjà frappée par la désindustrialisation (Renault, Peugeot, La Cellophane, Dunlopillo, Calcia ...)

Et c'est aussi une aberration écologique. On produirait ainsi un véhicule dit « propre » à 2.000 kilomètres de Mantes et on le réimporterait ensuite jusqu'en France (transporté par un camion diesel).

C'EST AUSSI LE CAS DES TRANSPORTS AVEC LE PACTE FERROVIAIRE EUROPÉEN

Toujours au nom de cette concurrence « libre et non faussée », on a interdit à l'état français de financer la SNCF.

Pire on l'oblige à s'ouvrir à la concurrence sur ses propres voies ferrées.

Le résultat visible c'est la casse du fret (transport de marchandises) pour privilégier des routes et autoroutes complètement saturées et détruisant des milliers d'hectares de terres cultivables.

Pour les usagers le résultat c'est des trains qui n'arrivent plus à l'heure, des pannes fréquentes et un prix qui n'arrête pas d'augmenter, particulièrement au moment des départs en vacances.

C'est la double peine pour les habitants de notre région: non seulement ils doivent aller travailler de plus en plus loin mais ils le font dans des conditions qui se dégradent de jour en jour.

La gare de Mantes-la-Jolie en est un exemple frappant !

LES SERVICES PUBLICS NE SONT PAS ÉPARGNÉS

Au nom d'une dette qui ne doit pas être supérieure à 3% du PIB (Produit intérieur brut), le traité de Maastricht a opéré des coupes claires dans les services publics et sociaux. On y a réduit le personnel, l'accueil et les conseils de proximité, imposé des critères de rentabilité.



Ce sont nos écoles que l'on ferme, des services publics et sociaux auxquels on ne peut plus ac-

céder physiquement ou très difficilement: Sécurité sociale, Caisse d'allocations familiales, caisse de retraites, hôpital, centres de santé ...

Et le gouvernement fait porter la responsabilité de ce qui ne va pas aux immigrés, aux chômeurs, aux malades accusés de fraude alors que les grandes fortunes ne sont jamais aussi bien portées (voir ci-contre en Vit'lu).

LE 9 JUIN, REPRENONS LA MAIN AVEC LÉON DEFFONTAINES

Composée de communistes comme Fabien Roussel, de nombreux syndicalistes ouvriers et enseignants, de représentants de diverses formations politiques de gauche, LA GAUCHE UNIE vous propose de VOTER POUR REPRENDRE LA MAIN.



En votant pour elle, vous vous prononcerez contre les traités européens qui nous sont imposés au seul profit des grandes fortunes.

Et puisque c'est une élection à la proportionnelle à un seul tour, vous vous donnerez des députés européens proches de vous, qui combattront pied à pied cette politique européenne au sein même de ses institutions.

VIVRE MIEUX À MANTES-LA-JOLIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX LOCAUX



Sans bruit et malgré la censure médiatique locale, ce groupe prend chaque jour une place plus importante.

Créé par les communistes de Mantes-la-Jolie, il donne la parole aux citoyens et aux associations locales qui peuvent y annoncer leurs initiatives. Refusant la publicité masquée ou non, il vient de dépasser les 2.200 membres.

==> Sur Facebook, groupe Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie.

800.000 EUROS NON PAYÉS PAR LA RÉGION.



Si Valérie Péresse, la Présidente de la région Ile de France s'est illustrée malheureusement en finançant davantage les lycées privés que les lycées publics, elle doit faire maintenant à un nouveau scandale: plusieurs mois après leur vote, la Région n'a toujours payé 800.000 euros de subventions aux lycées publics.

LA CRISE ? PAS POUR TOUT LE MONDE !

Depuis la crise du Covid, les grandes fortunes ont davantage progressé que les 10 dernières années.

Si le SMIC avait suivi le même rythme, il avoisinerait actuellement les 5.000 euros mensuels !

ELECTIONS AU SÉNÉGAL : UNE PAGE SE TOURNE.



Bassirou Diomaye Faye est le nouveau Président, élu majoritairement après des semaines d'incertitudes, d'atteintes à la démocratie de la part de l'ancien président Macky Sall. Des manifestations populaires ont porté haut les exigences de politiques de progrès économique, social et démocratique pour le peuple. C'est ce défi que devra relever Bassirou Diomaye Faye.

Pour sa part, le PCF se prononce pour de nouvelles relations mutuellement avantageuses entre la France et l'Afrique, loin des relents du colonialisme, respectueuses des souverainetés dans les domaines politique, militaire, économique et monétaire. Il réaffirme également sa solidarité avec les forces de gauche qui portent les valeurs de progrès